Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

copy a may be of the signific	The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.							L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.										
	Coloured covers/ Couverture de couleur						Coloured pages/ Pages de couleur											
ŧ 1	Covers damaged Couverture endo						[-	damage endom		es						
	Covers restored and/or laminated/ Couverture restaurée et/ou pelliculée						Pages restored and/or laminated/ Pages restaurées et/ou pelliculées											
	Cover title missi Le titre de couv	_	jue				[discolo décolo								
1 1	Coloured maps/ Cartes géographiques en couleur								Pages detached/ Pages détachées									
1 1	Coloured ink (i. Encre de couleu									hrough arence								
	Coloured plates Planches et/ou i							•		y of pr é inéga			ressio	n				
	Bound with other material/ Relié avec d'autres documents							Continuous pagination/ Pagination continue										
V a	Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/ La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure							Includes index(es)/ Comprend un (des) index Title on header taken from:/										
v	Blank leaves add within the text. been omitted fro		Le titre de l'en-tête provient: Title page of issue/ Page de titre de la livraison															
le n	Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.							Caption of issue/ Titre de départ de la livraison Masthead/										
			Générique (périodiques) de la livraison															
1 1	Additional common Additional Commentaires so		ires:															
Ce doc	em is filmed at t ument est filmé	au taux de		ndiqué c	•	i.												
10X		14X		18X	7	T-	22X			1	26×	1			30×	· · · · ·		
	12X		16X		20 X				24X				78X			32X		



5me. Année.

"Je suis chose légère et vais de fleur en fleur."

5me. Année.

VOL. V.

PETIT SÉVINAIRE DE QUÉBIC 14 Octobre,

No. 4

NATIVITE MARIE

A MARIE IMMACULEE.

Quæ est ista. . . ?

Cette enfant ! quelle est-elle ? Comme elle est douce et belle ! Est-ce une ange des cieux ? Car son front gracieux, Dirait une immortelle. Cette enfant, d'où vient-elle ?

Mettons nous à genoux; Prions, prions-la tous.

Cette enfant! elle est pure . . . Du péché la souillure Ne out flétrir iamais Ses célestes attraits. Dans la grâce conçue La terre la reque.

Cette enfant! c'est Marie; C'est une fleur choisie, Entre toutes les fleurs. Pour embaumer nos cœurs. Guérir notre misère. Chante son nom. & terre

Oh! comme elle a des charmes, Pour essuyer nos larmes, La fille du grand Roi! Terre, console-toi: C'est le ciel qui la donne; Elle est douce, elle est bonne.

Salut. pleine de grâce; Voire beauté surpasse Le bel éclat des cieux; Vons seule en ces bas lieux, En la triste vallée, Fiites immaculée.

Nous sommes à genoux, Priez, priez pour nous.

O feur toujours éclose Plus douce que la rosée: Plus blanche que le lis: On pour vous s'est épris Le D en de la sugesse.

(à continuer)

00000C DISCOURS DE M. BERRYER, A LA DISTRIBUTION DES PRIX DU COLLEGE DE JUILLY.

Jennes Elèves.

Il nous a donc été donné de remplir avec une entière liberté, la promesse que Rous nous étions faite l'an dernier, de nous revoir à co jour dans notre antique etenère maison de Juilly. C'est pour moi une immense satisfaction et vous le comprenez :si ce lieu réveille en mon cour

les plus riants souvenirs de mes premières années, cette place honorable où l'on m'invite après tre le ans à m'asseoir, me permet de penser que je ne les ai pas parcourus, sans acquerir quelque titre à l'estime des gens de bien. Je voudrais, en ce moment, vous faire ainsi comprendre toutes les pensées qui s'émeuvent en moi, au milieu des donces et vives impressions que je ressens en me retrouvant parmi vous, dans cette grande solennité de la distribution des prix du Collège.

Tont ce que vous éprouvez vous-même, l'émotion curiedse et inquiète de vos pères et mères, la douce satisfaction, la tendre préoccupation de vos maîtres, le touchant intérêt qu'expriment autour de vous les personnes qui assistent à cette séance, tout vous dit assez haut qu'il ne s'agit p int fer de triomphes d'enfans et de succès trivoles.

De plus graves pensées remplissent les cœurs. On se plast à pressentir, ieune lauréat du collége, l'homme illustre que le public hommage doit environner un jour; on aime à penser que nous déposons sur le front du bon écolier les conronnes que le bon citoyen doît mériter plus tard.

C'est de ce point de vue sérieux, que vous devez envisager les études auxquelles vous vous livrez, les travaux dont vous allez recevoir la récompense.

Je ne parle même pas des plus graves parties de l'instruction, de ces grar des bâses de l'éducation qui sont si soignersement et si solidement développées par les chess religieux de cet établissement.

Nourris dans la religion de nos pères vous savez trop biei quelle est la haute importance de ces enseignemens sacrés, et vous ne perdrez jamais rien de cette foi catholique, qui donne tant de puissance et tant de dignité à l'accomplissement de tous les devoirs.

Mais je voudrais aussi vous convaincre profondémeent de l'utilité, de la gravité de vos études classiques.

Destinés à vivre dans cette France éstairée pur tant de granda caprile, si riohe de tous les trésors de la littérature etide la beigner appelés à exercer vo-

tre intelligence, à manifester vos pensées, a communiquer avec les hommes, dans ce bel idiôme français que Bossuet, Fénélon et Racine ont parlé, peut-être ne reconnuissez-vous nas toute l'importance de la longue et pénible étude des langues grecque et latine.

1852.

Cependant la connaissance approfondie du langage de l'antiquité, ne nous met-elle pas comme en relation familière avec les grands hommes qui ont illustré le mondes ne nous fait-elle pas en quelque sorte, citoyens d'Athènes et de Rome, ne nous convie-t-elle pas à vivre, pour ainsi dire, dans la société de ces morts célèbres, dont la pensée et la parole ont traversé les siè-

Oui, quoique nous soyons trop étrangers aux mœurs, aux habitudes, aux croyances, à l'organisation sociale au milieu desquelles ils ont vecu, quoique leurs ouvrages soient ainsi privés pour nous de la vie qui les unimait, nous pouvons, selon l'expression d'un vieil écrivain, retirer de leurs livres, comme de leurs effigies et des statues de leurs tombeaux, les plus beaux traits de ces superbes génies.

Mais ce n'est encore là parler que du bienfait de la science des langues.

De nos jours, des hommes agités de la téméraire pensée de réformer les vieitles études littéraires qui ont si magnifiquement enrichi notre France, se sont plaints de voir épuiser les premières années de la jeunesse, dans une longue étude des langues anciennes.

Comme si, dans le système d'instruction donnée dans ces collèges, il ne s'agissait d'apprendre que le grec et le latin, on propose, pour l'enseignement de ces langues, des méthodes plus simples et plus rapides. Croit-on que ce soit là une idée nouvelle? Et qui donc met en donte qu'il est facile de trouver desméthodes commodes? Peut-être vos esprits actifs et impatiens s'etonnent adssi d'être condamnes à remuer, pendant six et sept années, les livres, les dictionnaires giecs et latins.

Mais ne vous y trompez p.s. Il v a de hien autres avantages que celui de la science des langues, dans cette division des études grecques et latines en up si grand nombre de classes,

est d'une utilité profonde dans cette marche lente et progressive des études suivant, pas à pas, et le mouvement d'esprit qui s'anime et croît en vous avec l'age et le développement naturel de vos jeunes intelligences, de votre jeune raison.

En sixième, en cinquième, en quatrième, pendant les plus frivoles et les plus délicates années de l'enfance, s'acquiérent et la connaissance aride des mots, et les difficiles rudiments du langage, en même temps que les premières leçons d'histoire, de morale, de science, s'impriment dans l'esprit, par la traduction laborieuse des livres grees et latins, d'une façon bien plus durable que si elles étaient puisées en des ouvrages écrits dans la langue maternelle.

En troisième, en seconde, la traduction des grands noètes, des grands orateurs, les narrations, l'heureux et indispensable essai de la versification latine, exercent à connaître la propriété des mots, la précision du langage, à goûter les formes ingénicuses de la parole, à sentir la logique du style, la variété, la puissance des mouvements; les pensées se développent et prennent des forces à ce travail qui les produit dans un langage rebelle.

En rhétorique, l'imagination s'élance avec une séduisante liberté; riche déià de souvenirs et fécondée par les labeurs passées, elle essaie ses premières créations bientôt la philosophie vient tempérer cette fougue brillante, et, par l'étude du raisonnement, soumet au joug de la raison les plus impétueux mouvemens de l'esprit.

(A continuer.) DISCOURS DE FALLOUX. [Suite et fin.]

Vous ne le pouvez à vous seuls, parents, au milieu de vos incessants travaux, quelque sollicitude et quelque tendresse qui vons animent; vous le pouvez rarement, difficilement, quelques excellentes intentions que vous y apportiez, vous, hommes de bou ne volonté et de savoir, qui conservez encore les préoccupations et les soucis d'une famille:vous le pouvez avec autorité etcerti tude vous, mes Frères, qui en avez fait une mission, vous, les enfants du bienheureux la Salle, qui, comme lui, avoz tout délaissé, tout meprisé; vous, qui avez renoncé à toutes les joies de la famille, de l'aisance pour vous vouer uniquement, exclusive ment, sous l'empire de la règle la plus austère, & l'adoption des enfants de l'ouvrier laborieux.

Maintenant, mes frères, pardonnez-moi d'avoir si longuement et si publiquement contristé votre modestie. Vous voyez que je l'ai fait avec autant de réserve que la vérité le permettait, que je n'ai relevé vos qualités les plus humbles, que je ne vous ai loués, enfin, que dans la personne instruction religieuse,

rectement votre touchante ressemblance avec cet ineffable modèle. Permettezmoi donc d'ajouter seulement, en terminant, qu'il importe cependant que vous sentiez bien l'estime et l'affection qui vous entourent, pour en bien sentir aussi la responsabilité, pour proportionner votre effort et votre zèle. Sentez bien que votre application, la supériorité de vos méthodes, vos succès enfin et le succès de vos enfants ne sont plus votre honneur à vous; ils sont l'honneur même de votre institut, ils font partie de la religion qui vous inspire tout ce que vous êtes, tout ce que vous faites; ils font partie de la sécurité, de la prospérité de notre chère France, dont vous placez l'amour dans votre cœur, immédiatement après l'amour de Dieu.

Des applaudissements répétés et une longue et profonde émotion ont suivi ce discours, à ce point de ne pas permettre, du moins à l'auditoire tout entier, de saisir par faitement le travail étendu, consciencieux et remarquable, à tous égards, dont M.Bellanger fils, organe de la conférence de Saint-Vincent-de-Paul, a fait hommage à l'assemblée.

Après ces discours, il a été procédé à "appel des élèves lauréats qui ont été couronnés au milieu des plus vifs applaudissements.

L'Abeille.

"Forsan et hæc olim meminisse juvabit."

QUEBEC, 14 Octobre, 1852.

Hier au soir, un EXTRAORDINAIRE de l'Abeille nous annonçait que Mr. le Supérieur était à Montréal et qu'il arriverait ici ce matin.

Nous avons eu, en effet, la joie de le voir revenir en bonne santé, après un heureux voyage de cinq mois, durant les quels il a visité un grand nombre d'établissements en Angleterre, en France, en Italie et en Belgique.

Mr. Hamel, son compagnon de voyage arrêté au Port St. François pour voir ses parens qui sont à Nicolet, n'arrivera que demain matin.

-0**-**}{*0=

Le Règlemeut sur l'enseignement religieux des Lycées en France que nous publions dans nos colonnes d'aujourd'hui, nous engage à donner à nos lecteurs quelques détails sur cette partie de nos études.

Le cours de l'enseignement religieux a subi cette année de grandes modifications Ce qui suffisait lorsque notre Canada n'était pas encore infecté des maximes anti-

qu'il se. ont cru

Tout est admirablement combiné, tout | de votre saint sondateur, sans ressortir di- fallait prémunir les jeunes gens, contre les funestes doctrines que les impies ne cessent de répandre contre la religion. Or le meilleur moyen de résister au torrent de l'impiété, quin'est que l'expression de l'erreur et du mensonge, c'est de connaître à fond le dogme et la morale du christianisme, afin de pouvoir réfuter les misérables objections que l'on a mille et mille fois répétées contre l'église, son culte et ses sacrements.

Il y aura deux catéchismes par semaine: l'un d'une heure et demie le jeudi, l'autre d'une heure le dimanche. Les élèves sont partagés en trois grandes divisions: les classes de Huitième et Septième voient la première partie du grand catéchisme du diocèse, la sixième, la seconde partie; l'explication historique, dogmatique, morale, liturgique et canonique du catéchisme, avec réponses aux objections tirées des sciences contre la Religion par M. l'Abbé Guillois, est l'objet des études de la cinquième, quatrième et troisième. La doctine contenue dans ce catéchisme se divise en quatre parties. La première comprend les vérités que nous devons croire; la seconde, les préceptes que nous devons observer la troisième, ce que nous devens recevoir; la quatriéme, ce que nous devons demander.

Les quatres dernières classes per. sévérent dans la belle étude de la Religion en voyant le Catéchisme de Persévérance par M.l'abbé Gaume. Ce catéchisme se divise aussi en quatres parties ou quatre années: Dieu, la création, l'état primitif de l'homme, sa chûte, le messie promis, signalé, préparé : tel est l'objet des études de la première année; la vie de Jésus-Christ, ses miracles, sa mort, sa résurrection son ascension, sont la maticre de la second année; le christianisme établi, conservé, propagé, est l'objet des études de la troisième année; enfin le christianisme rendu sensible, termine la quatrième année.

Des examens et des récompenses nous serviront d'encouragement.

Nouvelles Etrangeres.

ANGLETERRE. La reine et la cour sont encore à Balmoral dans la Haute-Écosse. où se trouve aussi lord Hardinge qui remplace le duc de Wellington dans le commandement en chef de l'armés.

Une statue de Sir Robert Peel vient d'être inaugurée à Montrose, en Ecosse, en présence d'une foule immense. Cette statue a été élevée au moyen de souscriptions religieuses de la vieille Europe ne suffit volontaires de la population. Elle a été plus aujourd'hui que l'impiété ose se exécutée par Ritchie, d'Edimbourg. Elle montrer sur les rives du Saint-Laurent, est placée dans High Street, vis à vis l'an-Aussi ceux qui sont chargés de notre cien hôtel du fameux ma quis de Montro-

du Canada est mal fondée, ou au moins enseignements obligatoires. prématurée.

FRANCE. On dit que Louis-Napoléon reviendra empereur de son voyage dans le Sud, et que sa proclamation aura lieu à Tours le 14 octobre. Sa réception à Toulon, à Avignon, à Marseille, a été enthousiaste.

Le Courrier des États-Unis nous donne la description suivante du Palais de cristal de New-York:

"L'édifice a la forme d'une croix grecque, aux quatre bras d'égale longueur l'espace compris dans l'intersection des deux branches est recouvert par un dóme surmonté d'une lanterne. La longueur totale de chacune des deux branches, du nord au sud et de l'est à l'ovest, est de 365 pieds sur 149 pieds de l'arge. Chaque branche se compose d'une nef de 41 pieds de largeur, comprise entre deux ailes ayant chacune 54 pieds de large. L'élévation au centre de la nef est de 67 pieds l'élévation des ailest de 48 pieds.

Le superficie totale, y compris les galeries intérieures et les constructions angulaires extérieures, est de 73,000 pieds carrés.

Espagne. Le général Castanos, qui avait servi sous Wellington, vient de mourir à l'âge de 95 ans, et doit être enterré avec des solennites nationales.

Le gouvernement espagnol a aussi rendu de grands hoaneurs à la mémoire de Wellington.

~ 0**}}{:**0=

Nous empruntons à l'Ami de la Religion de Paris le Règlement sur l'enseignement religieux des Lycées de France.

Le ministre de l'instruction publique et des cultes,

Vu l'art. 4 du décret du 10 Avril; Le conseil supérieur de l'instruction publique entendu,

arrête:

Art. ler. L'enseignement religieux des Lycées est obligatoire pour tous les élèves internes, à quelque classe qu'ils appartiennent.

Au commencement de l'année, les élèves externes dont les parents le demanderont seront admis aux cours de l'enseigne ment religieux. Ces cours seront dès lors obligatoires pour eux.

Art. 2. L'enseignement religieux sera donné une foispar semaiue à chaque di. vision d'élèves.

Chaque leçon sera d'une heure.

Dans la division supérieure des lycées, les élèves de la section des lettres et ceux de la section des sciences seront réunis pour recevoir en commun l'enseignement religienz.

Le Times du Ier. Octobre ditavoir heu / Art. 3. L'enseignement religieux donde croire que la nouvelle du remplace- nera lieux des compositions périodiques et ment de lord Elgin dans le gouveraement a ux n'mes récompenses que les autres

> Art. 4. La répartition des divers cours d'enseignement religieux entre les ecclésiastiques attachés à chaque Lycée, aussi bien que l'ordre des compositions, et, généralement tout ce 'qui a rap por t au servic et à l'enseignement religieux de chaque Lycée, sera réglé par le proviseur, de concert avec l'aumônier, en tout ce qui concerne la discipline. Ce règlement sera soumis chaque année à l'approbation de l'Évêque diocésain.

> Art. 5. L'inspection officiell e de l'enseignement religieux des lycées sera faite au nom de l'Évêque diocésain et par ses délégués, en présence du proviseur ou de l'autre représentant du ministre de l'instruction publique.

> Art.6. Des mesures d'exécution analogues à celles qui sont indiquées dans les articles 4 et 5 sont prescrites pour les élèves des cultes non catholiques reconnus.

Fait à Paris, le 29 août 1852.

H. Fortoul.

⊃CI⊠G⊂ PARLEMENT PROVINCIAL. Mr. le Rédacteur.

La première session du quatrième parlement des Canadas-Unis s'est ouverte le 19 août. Pour la première fois, depuis quinze ans, Québec a vu réunir dans ses murs les membres des trois branches de notie législature. Aussi la foule était-elle grande et compacte sur le passage de Son Excellence allant en grand cortége annoncer aux élus du peuple que leurs travaux allaient commencer.

Au jour annoucé, à deux heures après midi, le Gouverneur alla s'asseoir sur le trô ne de l'orateur du conseil législatif, et ayant fait venir les membres de la chambre, il a fait annoncer à ces Messieurrs qu'il ne leur dirait mot jusqu'à ce qu'ils eussent élu un orateur de la chambre.

Après cela, tout la monde s'est retiré chacun chez soi, en cherchant à daviner quel serait l'heureux mortel condamné à recevoir £ 1000 par année pour présider la chambre. On parlait entr'autres de M Papineau, pour dire qu'il avait peu de chance. Le ministère proposa M. J.S. Macdonald, de Glengarry. Après une assez vive discussion, ce Monsieur fut élu par une majorité de 32 voix. Cette première victoire en présageait d'autres aux minis-

Le 20 août, le Gouverneur informé que la chambre avait une tête, vint au Conseil Législetif comme la veille et parla aux deux chambres rénnies sur ce qui allait faire l'objet de leurs délibérations. Après

les avoir sélicités du bon ordre qui a régné en général dans les élections, de la prospérité croissante de la province, Son Excellence déplore le malheur arrivé à Montréal parle de l'importance d'asseoir le cours monétaire des colonies britanique 8 sur une base uniforme et décimale et enfin des municipalités, d'une communication par la vapeur avec l'Angleterre et des réserves du clergé. Il ne faut pas oublier les questions déja pendantes de l'augmentation de la représentation et de la tenure seigneuriale. "J'ai l'assurance, dit Lord Elgin, qu'en traitant un sujet aussi délicat, vous le forez avec un respect scrupuleux pour les droits de propriété qui ont été acquis et exercés de bonne foi, et avec la sanction tacite ou expresse des tribunaux judiciaires de la province."

Apeine Son Excellence a-t-elle dépassé le seuil du palais législatif que la chambre va commencer à discuter quelle réponse elle fera à son discours. Les débats sur l'adresse fournissent toujours une belle occasion aux partis de se dessiner et de se dire des vérités plus ou moins vraies. Les orateurs reposés pendant la vacance ont hâte de se dédommager de ce long silence qu'on leur a fait garder; l'opposition veut renverser ceux dont elle brûle d'occuper la place; le ministère attaqué de vingt côtés à la fois recueille toutes ses forces et déploie toute sa science stratégique pour se défendre; les nouveaux membres croient l'occasion favorable pour faire ce que les anglais appellent leur maiden speech. Ajoutez à cela que le discours du trône renfermant un aperçu des principales questions dont on aura à s'occuper, on a un vaste champ à parcourir.

Tant de causes puissantes réunies contribuent ordinairement à faire retarder la réponse à l'adresse, d'une semaine et quelquefois de plusieurs. Après une chaude discussion, qui dura dix jours, les différents paragraphes de la réponse proposée par M. Hivcks, furent agréés à l'unanimitè, excepté deux ou trois sur lesquels il y eut division.

Pendant ces dix jours, on n'a guère fait autre chose dans les intervalles de la discussion sur l'adresse, que de revoir des pé titions sur toutes sortes de sujets, grands et petits, publics et particuliers. La tenure seigneuriale et les demandes d'argent v sont pour une grande partie.

Après l'adresse, la question des réserves du clergé occupa l'attention de la législature. On sait que le gouvernement britannique avait réservé une certaine étendue des terres publiques pour le soutien d'un clergé prote tant; or par le mot protestant la loi auglaise veut dire anglican. de sorte que les autres sectes dissidentes n'y peuvent prétendre. Celles-ci se sont

que les terres publiques appartenant a blir la récipiocité d'échange et de com- considération. Le ministère est absolutout le monde, elles y ont droit et qu'il merce avec les Etats-Unis ; les Yankees n'est pas juste d'en donner une part sont prêts à prendre ce qu'on leur accorde exclusivement aux auglicans qui sunt de liberté, mais ne donnent en échange moins nombreux. Les catholiques du que de belles promesses. Le ministère qui Haut-Canada ont fuit la m's ne réclamati- est favorable en principe à la réciprocité Hant-Canada s'en était vivement eccupée ce que nos voisins se montrent plus traimais n'avait pu terminer le différend, fau- tables. Mr. Young pense que même en te de pouvoirs suffisans que l'Angleterre refusait d'accorder.

Dapuis l'union des Canada, on est revenu à la charge à plusieurs reprises auprès du gouvernement impérial qui a fini par pro mettre de changerles lois qui ont raprort auxréserves. Lord Russell avait même ma nifesté la persée que ces changemens ne devraient se faire que d'après les vues du parlement canadien. Lord Derby a paru moins libéral que son prédécesseur; de là le ton presque menaçant des résolutions proposées en chambre par M. Hincks et adoptées à une forte majorité. Elles affirment que c'est une question purement canadienne et qui doit être laissée au parlement provincial; que toute autre manière d'agir scrait propre à créer un mécontentement profond et général; que le parlement britannique n'étant pas assez au fait de l'état de l'opinion publique en Canada. ne peut préparer une mesure propre à contenter les colons, enfin que la Chambre désire de tout son cœur éviter les conséque ces déplorables d'une collision, on plutôt d'une différence d'opinion entre le "arlement provincial et le parlement impérial.

Dans le cours des débats on a souvent demandé au ministère ce qu'il prétendait faire de ces terres, lorsqu'elles aumient été remises sous le contrôle du parlement canadien. Il a refusé constamment de dire sa pensée là-dessus. On conjecture qu'il a l'intention de les appliquer à l'éducation.

La discussion sur un bill de M. Drummond pour autoriser le gouvernement à nommer des juges-assistans en certains cas, a été interrompue par un voyage de Son Excellence et des deux chambres à Sherbrooke pour l'inauguration do chemin de fer du St. Laurent et de l'Atlantique. Comme ce voyage est un hors d'œuvre parlementaire, et qu'il s'est fuit un jour de congé, je laisserai à d'autres le soin de vons en parler plus longuement. Je crains d'outrepasser les bornes qui me sont prescrites.

Quel pres jours plus tard, le ministère devenuit incomplet par la resignation de M. Voung, commissaire-en-chef des travaux publics. Ce monsieur trouvait que ses collègues avaient tort de vouloir traiter les marchands américains comme le Congres traite les marchands canadiens. De- deux. Ils duity avoir appel nominal le

réunies pour réclamer leur part en dissett puis phisseurs années il est question d'éla-Avant l'union, la législature du commerciale, veut la testreindre jusqu'à cet état, le Canada y gagne et voilà pourquoi il ne peut approuver le ministère qui voudrait en revenir à un système de protection et de restriction temporaire.

> Le portefeuille vacant a été offert dabord à M.Cartier qui l'a refusé pour différentes raisons et entre autres pour une dissidence sur la composition du conseil législatif. M. Chabot qui avait déjà occupé ce poste, l'a accepte de nouveau et a été obligé de se faire réélire, parceque tont membre qui accepte une place à laquelle est attaché un salaire, perd par là même son mandat de représentant. Il a été réélu sans opposision dans son comté de Bellechasse.

M. Morin a proposé une série de résolutions qui tendent à demander au gouvernement impérial de rendre le Conseil Législatif électif, au lieu qu'actuellement il est composé de personnes nommees par le Gouverneur. En proposant ses resolutions Mr. Morin à annoncé qu'il ne prétendait pas en presser la passation durant cette session, mais que son but était de mettre la question du principe électif dans le domainede la discussion afinqueles journaux s'en occupassent et que chacun fût invité à refléchir mûrement sur une question aussi grave qu'un changement dans notre constitution. Déjà bien des amen demens aux résolutions de M Morin sont en contemplation, sans compter que quelques uns proposent d'abolir entièrement le Conseil Législatif.

L'acte d'union des Canadas permet à la législature d'augmenter le nombre des représentants, pourvu que cette mesure rencontre l'approbation des deux tiers de la Chambre. L'angmentation de le population paraît demander une aligmentation proportionnelle dans la représentation. Certains cointés sont devenus assez popule x pour avoir droit d'élire deux membres. Ce projet a déjà échoué faute d'une seule voix. M. Morin espere cette fois êt e plus henreux. D'après son bill il y aura 120 représentans au lieu de 84; 60 pour le Haut Canada et 60 pour le B. C. D'après ce calcul, chaque membre représentera en moyenne 15 000 aines. Québec et Monte réal auront chacune trois représentants et les villes au dessus de 20,000, en auroni

22 Octobre pour presidre cette mesure en .. ent opposé à donner plus de représentatans an Huit-Canada qu'au Bas.

La question si grave de la tenure seigneuriale occupe en ce moment la législature; j'en rendrai compte plus tard.

M.Brown a proposé de révoquer les lois imposant des pénalités contre ceux qui exigent au delà de 6 par cent d'intérêt. Cette mesure n'a passé à sa seconde lecture que par 31 voix contre 30. On s'attend à la voir rejeter à sa 3eme.lecture ou dans le Conseil Législatif.

La création d'un bureau d'agriculture, des arts et des sciences a soulevé une vive discussior, surtout à cause de la 8e clause qui donnait un pouvoir absolu au ministre de ce département sur les établissements publics. Le ministère a consenti à laisser cette clause.

Le Conseil Législatif ne veut pas rester étranger au mouvement de l'opinion publique sur sa constitution. Le 18, il doit y avoir un appel nominal pour prendre en considération les résolutions de l'Hon. T. Mackay, qui tendent à faire demander par le Conseil lui-même sa propre dissolution et son remplacement par un corps électif.

ALPHA.

EPITAPHE DE REGNIER, PAR LUI-MEME. J'ai véen sans nul nensement. Me laissant aller doucement A la bonne loi naturelle; Et je m'étonne fort pourquoi-La mort daigne penser à moi Qui jamais ne m'occupai d'elle.

A VENDRE.

Au bureau de l'Abeille, Stations du chemin de la croix, précédées d'une courte instruction sur les Indulgences. Ce petit volume de 23 pages se donne pour la modique somme de 4 sous.

CONDITIONS DE CE JOURNAL.

L'Abeille paraît, autant que possible une fois par semaine, pendant l'année scolaire. Le prix de l'abonnement est de 2s. 6d. parannée, payable d'avance par moitié : la première moitié, à la rentrée des classes, la seconde au commencement de l'année. Les Pensionnaires s'abonnent au bureau de l'Abeille.

AGENTS.

A la Petite-Saile, M. Jos. Gariépy. Chez les Externes, M. P. DROLET. Au coffége St. Hyacinthe.M. J. R. Oueflet' Au collège de l'Assomption, M.L.A.A. Jette J.-BTE. BLOUIN., Gerunt.